



**Concours d'accès au doctorat LMD au titre de l'année universitaire  
2021/2022**

L'institut des sciences vétérinaires et des sciences agronomiques organise un concours d'accès à la formation de 3<sup>ème</sup> cycle en vue de l'obtention du diplôme de doctorat au titre de l'année universitaire 2021/2022. Le concours national est ouvert à l'ensemble des titulaires d'un diplôme de Master où d'un titre étranger reconnu équivalent dans la filière **des sciences alimentaires** pour la spécialité suivante :

Domaine	Filière	Spécialité	Postes ouverts	Épreuves et programme du concours	
Sciences de la Nature et de la Vie (SNV)	Sciences Alimentaires	Sciences et technologies Alimentaires	3	Épreuve 1	<b><u>-Techniques d'analyse</u></b>  (Coefficient 1, durée 1h30min)
				Épreuve 2	<b><u>-Aliments fonctionnels</u></b> (Propriétés fonctionnelles des aliments). <b><u>-Technologie de transformation des aliments</u></b> (Transformation des produits végétaux).  (Coefficient 3, durée 2h)

**Echéancier du concours d'accès à la formation de 3<sup>ème</sup> cycle en Sciences  
Alimentaires 2021-2022**

1. La soumission se fera en ligne, via la plateforme PROGRES. <https://progres.mers.dz/webdoctorat> période du 16 au 27 janvier 2022.
2. Confirmation des choix des candidats via PROGRES période du 28 au 29 janvier 2022.
3. Vérification de la conformité des dossiers de candidature par les services chargés de la post graduation au niveau des établissements via PROGRES du 30 janvier au 04 février 2022.

- 4. Examen des dossiers de candidature par le comité de formation doctorale via PROGRES du 05 au 09 février 2022.**
- 5. Affichage des listes des candidats retenus au concours via PROGRES le 10 février 2022.**
- 6. Dépôt des recours des candidats non retenus au concours via PROGRES du 09 au 10 février.**
- 7. Examen des recours des candidats non retenus au concours via PROGRES du 11 au 13 février 2022.**
- 8. Affichage des listes définitives des candidats retenus pour passer le concours via PROGRES le 14 février 2022.**
- 9. Déroulement des concours d'accès au doctorat troisième cycle en sciences alimentaires le samedi 26 février 2022.**

### **Conditions d'accès au concours de la formation de 3<sup>ème</sup> cycle en Sciences Alimentaires 2021-2022**

**\*\*Le concours national est ouvert à l'ensemble des titulaires d'un diplôme de Master ou d'un titre étranger reconnu équivalent dans la filière des sciences Alimentaires.**

**\*\*Le ou la candidat(e) ne doit pas être inscrit(e) en formation doctorale dans aucun des établissements de formation supérieur et ne doit pas être en situation d'exclusion pour faute disciplinaire à la date du concours.**

### **Dossier de candidature au concours d'accès à la formation de 3<sup>ème</sup> cycle en Sciences Alimentaires 2021-2022**

1. Copie du relevé de note du baccalauréat
2. Copie du diplôme de La licence ou autre diplôme du premier cycle
3. Copie du relevé de notes de La licence ou autre diplôme du premier cycle
4. Copie du diplôme de Master
5. Copie du relevé de notes du Master